

Extrait du Démocratie & Socialisme

<http://www.democratie-socialisme.fr>

Les états-généraux de 2014 : un exemple à ne surtout pas suivre !

- Politique - Au Parti Socialiste - Congrès de Poitiers - juin 2015 -

Date de mise en ligne : mardi 21 avril 2015

Démocratie & Socialisme

La motion Valls-Cambadélis cite à plusieurs reprises les États-généraux de la fin 2014 et le vote de la « Charte pour le progrès humain » comme l'exemple à suivre pour notre parti.

Sans craindre l'emphase, la motion Valls écrit : « *Le nouveau PS doit être protéiforme et participatif, c'est la leçon des États généraux qui ont constitué une démarche inédite non seulement dans l'histoire de notre Parti, mais jamais vue dans la vie politique française* » !

Les leçons à tirer de ces États-généraux sont, pourtant, à l'exact opposé de ce qu'écrit la motion A.

L'objectif de ces États-généraux était de redéfinir une nouvelle « carte d'identité » de notre parti alors que c'était d'un nouveau permis de conduire dont nous avons besoin.

Notre parti a, d'ailleurs, toujours besoin d'un nouveau « permis de conduire » car, élection après élection, les électeurs ne nous ont pas laissé beaucoup de points. Seul **un profond infléchissement de la politique gouvernementale**, le retour à l'orientation définie lors du discours de François Hollande au Bourget, peut nous permettre de regagner ces points, sans lesquels nous irons **droit dans le mur** aux élections régionales comme à l'élection présidentielle de 2017.

Ces états-généraux ont été un fiasco

Les assemblées d'adhérents étaient extrêmement réduites, les débats très peu suivis.

Comment oser se féliciter du fait que **67,5 % des adhérents de notre parti n'aient pas pris part au vote**, un chiffre d'abstentions beaucoup plus élevé, encore, que celui des élections départementales ?

À ceux qui n'ont pas voté, ajoutons 4,7 % des adhérents qui se sont abstenus et 2,3 % qui ont voté contre la « Charte » : un total de 74,5 %. Seule **une très petite majorité** : 25, 5 % des adhérents de notre parti ont approuvés la « Charte des socialistes pour le progrès humain », devenue, dans la motion A, la « Charte pour le progrès humain ».

Le vote était un exemple type de monolithisme, de **non-démocratie** : un seul texte a pu être soumis au vote des adhérents et il était impossible de présenter d'amendements.

La « Charte des socialistes pour le progrès humain » édictait des « principes » que le gouvernement de Manuel Valls ne respectait pas et ne respecte toujours pas.

Comment affirmer le « *primat du politique sur l'économisme* » alors que le gouvernement confie **les clefs de l'économie française au MEDEF et à la Finance ?**

Comment mettre en avant la « *solidarité* » quand les ressources de la Sécurité sociale, des retraites, de l'assurance chômage stagnent ou diminuent alors que le chômage, **la précarité et la pauvreté ne cessent d'augmenter ?**

Comment regretter la « *détérioration du rapport de forces entre le capital et le travail* » alors que **la loi Sapin de 2013 précarise l'emploi et sécurise les licenciements**, alors que la remise en cause continue du Code du

travail, encore accélérée par le **projet de loi Macron**, fragilise toujours plus les salariés au profit du patronat, alors que **les pactes de « compétitivité » et de « responsabilité »** redistribuent les richesses à l'envers : des salariés, chômeurs et retraités vers les entreprises dominées par les grands groupes ?

Comment prôner un « *État stratège* » alors que **l'État cède une à une ses participations** dans les entreprises publiques, que la **SNCF** est mis en concurrence avec le secteur privé, que le **budget de l'État** est sous la surveillance étroite de Bruxelles, que le bilan de la **Banque Publique d'investissement** représente moins de 3 % de celui de la BNP-PARIBAS, que **l'investissement public** est sans cesse réduit pour répondre aux exigences de la Commission européenne ?

Comment appeler de ses vœux l'« *encadrement de la Finance* » quand **la loi bancaire** ne cantonne que 1,5 % des activités des banques dans des filiales spécifiques alors même que la « spéculation » - les opérations strictement financières, hors crédit bancaire - représente près de 80% du total des activités du secteur bancaire ? Quand notre ministre des Finances participe activement, sous la pression du lobby bancaire français, à vider la **taxe européenne sur les transactions financières** (déjà peu consistante) de son contenu ?

Comment regretter que l'Europe ne soit pas suffisamment « *démocratique* », en oubliant **le vote « non » majoritaire au référendum de 2005** et sans remettre en question **le traité de Lisbonne** qui interdit, justement, la démocratisation des institutions de l'Union européenne ? Comment ne pas, non plus, remettre en cause le vote de la majorité des parlementaires socialistes, lors du « congrès » de Versailles en juin 2008, alors que sans leurs voix la Constitution française n'aurait pu être modifiée et le traité de Lisbonne ratifié ?

Comment souligner le besoin de « démocratie » dans notre pays en faisant l'impasse sur la **Constitution de la Ve République** et les pouvoirs exorbitants qu'elle attribue à un seul homme, le Président de la République, au détriment du Parlement ?

L'exemple de ces États généraux et de cette « Charte » a cependant un intérêt : il met en évidence ce qu'il adviendrait de la motion Valls-Cambadélis, si elle était majoritaire au congrès de Poitiers.

Elle subirait le même sort que la « Charte pour le progrès humain » et serait oubliée aussitôt que votée.

Le gouvernement de Manuel Valls, continuerait, comme après le vote de la « Charte », à mener la même politique. Le Premier ministre l'avait d'ailleurs annoncé clairement avant le résultat des élections départementales.

« *Les orientations de notre Congrès devront avoir prise sur le cours du quinquennat* » écrit la motion Valls-Cambadélis, C'est tout à fait juste mais ce n'est certainement pas en votant pour la motion A que nous y parviendrons. Autant donner **un chèque en blanc** à Manuel Valls !

La seule façon de permettre à notre parti de peser sur la politique du gouvernement, c'est de voter pour la motion B et de mettre en minorité la motion signée par Valls et tous les membres socialistes de son gouvernement. C'est le seul vote qui amènera François Hollande à prendre en compte la parole de notre parti, à revenir à ses « 60 engagements » et à son discours du Bourget.